

Une nouvelle destination à l'intérieur d'un circuit touristique établi : l'exemple de Rimouski

Jacques DesRosiers et Michel Hébert

Volume 13, numéro 1, mars 1994

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine : fascinantes périphéries

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077768ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077768ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

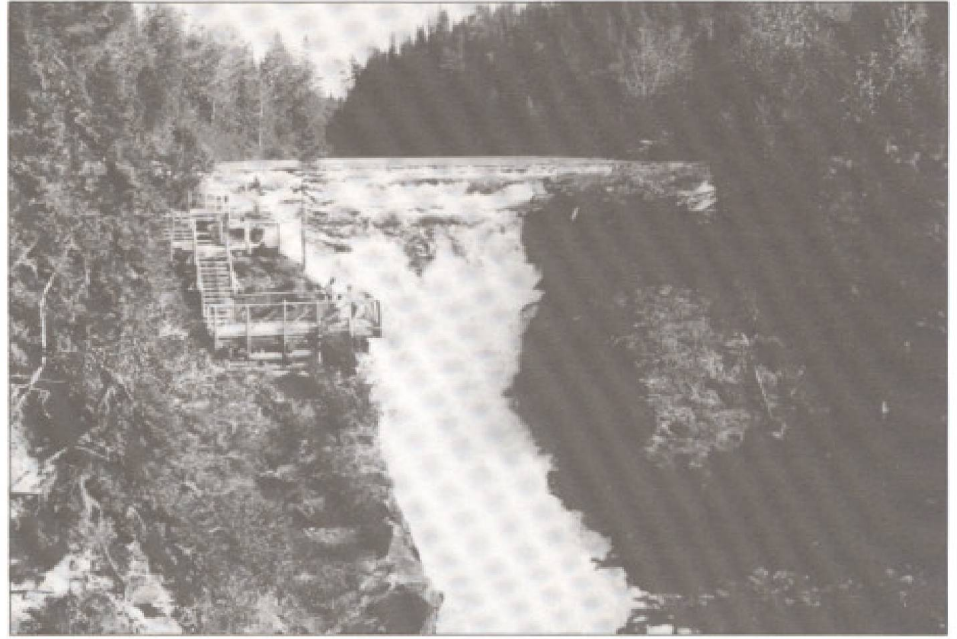
[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

DesRosiers, J. & Hébert, M. (1994). Une nouvelle destination à l'intérieur d'un circuit touristique établi : l'exemple de Rimouski. *Téoros*, 13(1), 6–11.
<https://doi.org/10.7202/1077768ar>

Une nouvelle destination à l'intérieur d'un circuit touristique établi : l'exemple de Rimouski

Jacques DesRosiers et Michel Hébert*



Le «Grand Saut» au Canyon des Portes de l'Enfer. Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec.

En route sur le circuit de la Gaspésie...

L'ouverture en 1929 du boulevard Perron (l'actuel route 132) qui ceinture la péninsule gaspésienne, annonce le coup d'envoi du tourisme de masse dans cette partie du Québec. Dès 1930, le Bureau provincial du tourisme publie une brochure intitulée *The Gaspé Peninsula*, à 100 000 exemplaires. Au fur et à mesure que la notoriété du rocher Percé s'accroît, le nombre de visiteurs qui s'y rendent - et qui doivent traverser le Bas Saint-Laurent pour s'y rendre - augmente.

En tant que capitale régionale du Bas Saint-Laurent, Rimouski a pu compter sur le tourisme d'affaires et la tenue de congrès pour maintenir un taux d'occupation intéressant, année après année, et ce, de septembre à juin (surtout depuis les années 1960). Pendant la haute saison, les intervenants touristiques de la région de Rimouski ont longtemps adopté une attitude passive dans la mesure où ils attendaient que la clientèle vienne chez eux. Peu importe la taille, rares sont les entreprises qui disposaient de plans marketing et qui

participaient à des opérations promotionnelles sur les marchés extérieurs à la région.

De plus, la classe politique ainsi que la population locale et régionale accordaient peu d'importance à l'activité touristique comme outil de développement économique. Autrement dit, le tourisme c'était surtout l'affaire de la Gaspésie!

Décennie 1980: l'éveil à l'importance du tourisme

Au début des années 1980, le vent tourne; l'industrie touristique acquiert tranquillement ses lettres de noblesse. Dans la région de Rimouski, cet éveil est manifeste lors de la tenue du Sommet économique du comté de Rimouski en 1982. C'est à ce moment qu'une table sectorielle a cerné les forces et faiblesses du tourisme dans la région rimouskoise. De cette réflexion sont issues plus d'une quinzaine de propositions d'actions concrètes basées sur un concept de développement dit à *armature triangulaire*.

* MM. Jacques DesRosiers et Michel Hébert sont respectivement directeur général et directeur du tourisme à l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski. Tous deux sont diplômés du baccalauréat en gestion et intervention touristiques de l'UQAM.

Un concept de développement dit à armature triangulaire

L'armature triangulaire, comme son nom l'indique, prend appui sur trois pointes physiques dont l'une devait recevoir un équipement touristique majeur, capable de faire augmenter le potentiel de rétention touristique de la région rimouskoise. Ainsi, nous retrouvons: à l'est: le développement d'un complexe national d'interprétation maritime à Pointe-au-Père, incluant la Marina de Rimouski-Est et la consolidation de Sainte-Luce comme centre de villégiature d'été; à l'ouest: le développement du Parc du Bic et de sa zone périphérique; au sud: la consécration de la vocation faunique et de plein air du Haut-Pays de la Neigette et la consolidation de ses équipements; et au centre: la consolidation de Rimouski comme ville de services et de tourisme d'affaires (voir figure 1).

La consolidation des extrémités

Ce concept sous-entendait évidemment le développement harmonieux des sites et attraits de chacun des pôles comme la plage de Sainte-Luce, le Parc du Bic, les Portes de l'Enfer, etc. La volonté de réussir et de s'accomplir issue du Sommet de 1982 aura permis à plusieurs propositions de connaître un aboutissement heureux. Certes, il aura fallu plus de neuf ans pour bon nombre de projets, mais ce sont les résultats qui comptent. Nous pensons ici au développement du Parc du Bic, au parachèvement de la marina de Rimouski-Est, aux investissements en cours dans les projets des Portes de l'Enfer, du Musée de la Mer et de la Plage de Sainte-Luce.

L'élément moteur du concept triangulaire en panne...

D'autres propositions n'ont pas connu le succès espéré, non pas faute d'y avoir investi les énergies nécessaires, mais plutôt à cause d'une conjoncture défavorable (économie, financement, politique, etc.). En ce sens, la plus grande déception est sûrement l'abandon du projet d'implantation du Centre national d'interprétation maritime. Cet abandon est d'autant plus décevant que l'implantation de ce projet était essentielle pour tirer le plein rendement du concept de développement à armature triangulaire.

Pendant ce temps, Rimouski assume son rôle...

Quant à la consolidation de Rimouski comme ville de services et de tourisme d'affaires, le défi était d'inscrire la destination rimouskoise dans le réseau des villes à congrès du Québec. Ce mandat particulier fut confié à l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski. Petit à petit, ce marché s'est développé jusqu'à justifier la construction d'infrastructures d'accueil adéquates pour recevoir les congressistes. Les efforts de l'Office ont connu un aboutissement en 1989 par l'implantation du Centre de congrès de Rimouski. Pour y arriver, il aura fallu développer une expertise bien rimouskoise en démarchage et support à l'organisation. Plus de 250 congrès d'envergure provinciale, nationale ou internationale en ont profité au cours des dix dernières années. Les résultats prouvent la justesse des choix de 1982 en termes de développement puisque la position concurrentielle de Rimouski fait maintenant l'envie de plusieurs villes du Québec.

L'extensibilité de la pointe est du triangle

À l'usage, la pointe est du triangle s'est déplacée. En effet, même si les Jardins de Métis et le Centre d'interprétation du saumon atlantique sont officiellement situés en Gaspésie (respectivement à Grand-Métis et à Sainte-Flavie), ils font partie intégrante de l'ensemble du produit touristique rimouskois car, d'une part, ils sont inscrits depuis plusieurs années dans les documents promotionnels de l'Office du tourisme et, d'autre part, ils sont souvent offerts comme composantes des programmes d'activités de conjoints dans le cadre des congrès se tenant à Rimouski.

Qui plus est, l'expérience démontre que la clientèle touristique ne considère pas ces deux attraits comme étant dans une autre région. Bien au contraire, ils croient encore qu'en arrivant à Rimouski, ils sont déjà en Gaspésie!

Décennie 1990: des irritants sur la route...

Pour les intervenants touristiques situés dans les limites de Rimouski même, le premier tronçon de la voie de contournement (autoroute 20) devant re-

lier Bic à Mont-Joli, ouvert depuis novembre 1992, doit être considérée comme un irritant. Bien qu'aucune donnée scientifique puisse nous indiquer le pourcentage du flux touristique qui empruntera cette nouvelle route, un fait demeure, il sera déjà trop important compte tenu que Rimouski n'est pas bien inscrit sur le circuit traditionnel gaspésien, d'une part et, d'autre part, parce que les principaux attraits se situent aux extrémités de l'armature triangulaire.

La modification du volume de dépenses des touristes est un autre aspect à prendre en considération. Le régime de taxation actuellement en vigueur au Canada et au Québec, ainsi que la récession économique, font que les touristes effectuent leurs dépenses de façon parcimonieuse. Ils choisissent des modes d'hébergement plus économiques, des restaurants familiaux plutôt que des salles à manger, des attraits sans droits d'entrée, à moins d'une assurance de qualité pour les attraits payants.

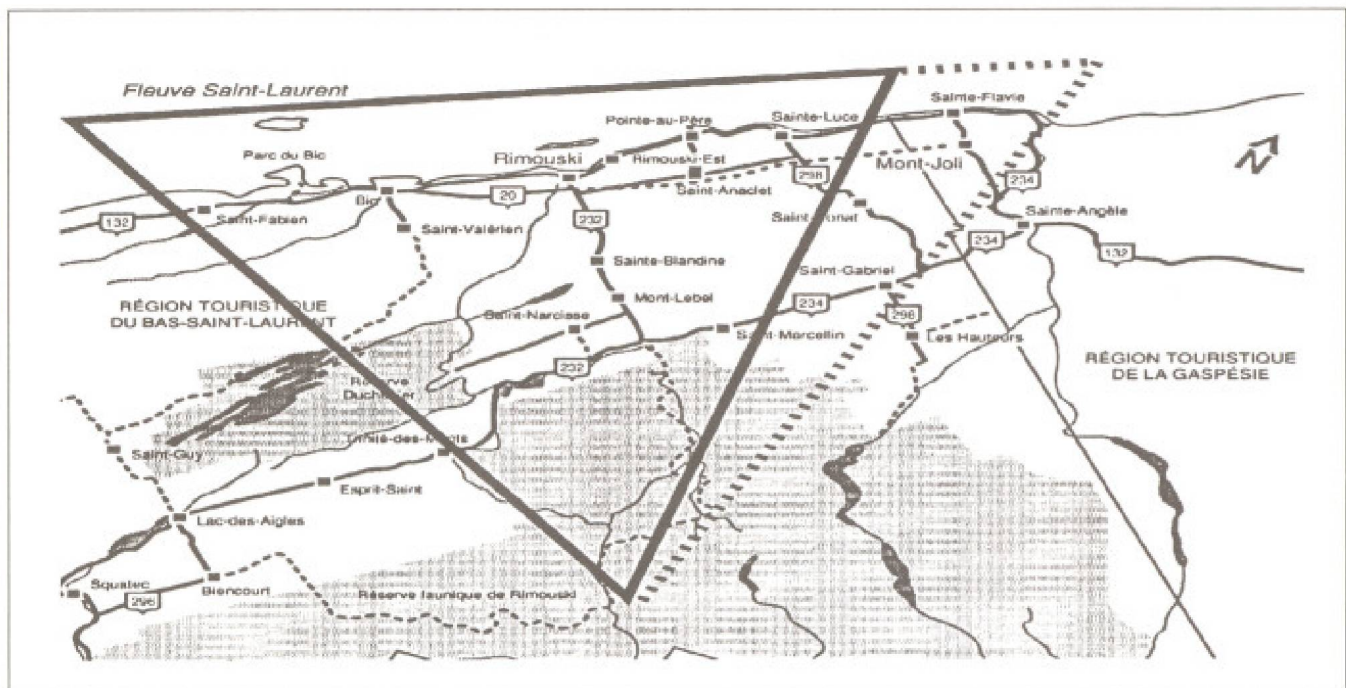
Des efforts importants sont consentis depuis plusieurs années pour favoriser l'extension de la saison touristique, notamment à l'automne. Les résultats se font de plus en plus sentir mais paradoxalement, les sites et attraits requérant du personnel ferment dès la Fête du travail.

Renforcer le rôle de Rimouski à l'intérieur de l'armature triangulaire

En tenant compte de ces nouveaux irritants, du fait que la majorité des sites et attraits touristiques sont situés aux extrémités de l'armature triangulaire, que la prestation des services est adéquate et que le tourisme d'affaires et de congrès se porte bien à Rimouski, il est apparu nécessaire aux intervenants de renforcer le rôle de Rimouski à l'intérieur du triangle en ce qui a trait au tourisme d'agrément.

Ainsi, à l'été 1992, l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski entreprenait une démarche de consultation auprès de certains organismes ou groupes d'individus afin de vérifier leurs attentes et partager leurs orientations. De cette consultation, un plan de développement touristique a pu être conçu et remis à la Ville de Rimouski en juin 1993. Ce plan de développement s'articule autour des objectifs suivants:

Figure 1
Carte du triangle rimouskois



- Développer le produit de base: fleuve, îles, patrimoine historique, nature et culture. Les sites et attraits doivent refléter le caractère maritime de notre ville et sa qualité de vie, conséquents à son statut de ville de services.
- Augmenter le niveau de rétention touristique.
- Inscrire définitivement Rimouski et sa région sur le circuit traditionnel Bas Saint-Laurent/Gaspésie et des maritimes. Par là, nous entendons que la ville soit suffisamment attractive pour que les visiteurs la considère comme une destination de court séjour (d'une à deux journées) sur leur circuit, au même titre que Forillon, Percé ou Carleton.
- À moyen terme, faire de Rimouski une véritable destination touristique en raison de la présence cumulée de plusieurs sites et attraits de type nature ou culture dans la ville même ou dans les limites du *triangle rimouskois*.
- Réduire sensiblement, voire même annihiler les impacts négatifs engen-

drés par l'ouverture de la voie de contournement (autoroute 20).

- Bonifier des sites ou des attraits existants pour leur donner une force touristique qui réponde aux besoins de la clientèle touristique.
- Affirmer le leadership de Rimouski sur la scène du tourisme régional.

L'espace rimouskois: une zone culture et une zone nature

Afin de rencontrer les objectifs énumérés précédemment, le plan de développement préconise la mise en place de deux zones géographiques à l'intérieur des limites de la ville.

La première zone est circonscrite au sud par l'ancien barrage de la Pulpe, à l'ouest par la rue des Vétérans (quartier Sacré-Coeur), au nord par le fleuve Saint-Laurent, l'île Saint-Barnabé et l'îlet Canuel, et à l'est, par la rivière Rimouski et les sites et attraits situés sur ses berges. La marina de Rimouski-Est est considérée ici comme un point de service pour l'île Saint-Barnabé et l'îlet Canuel.

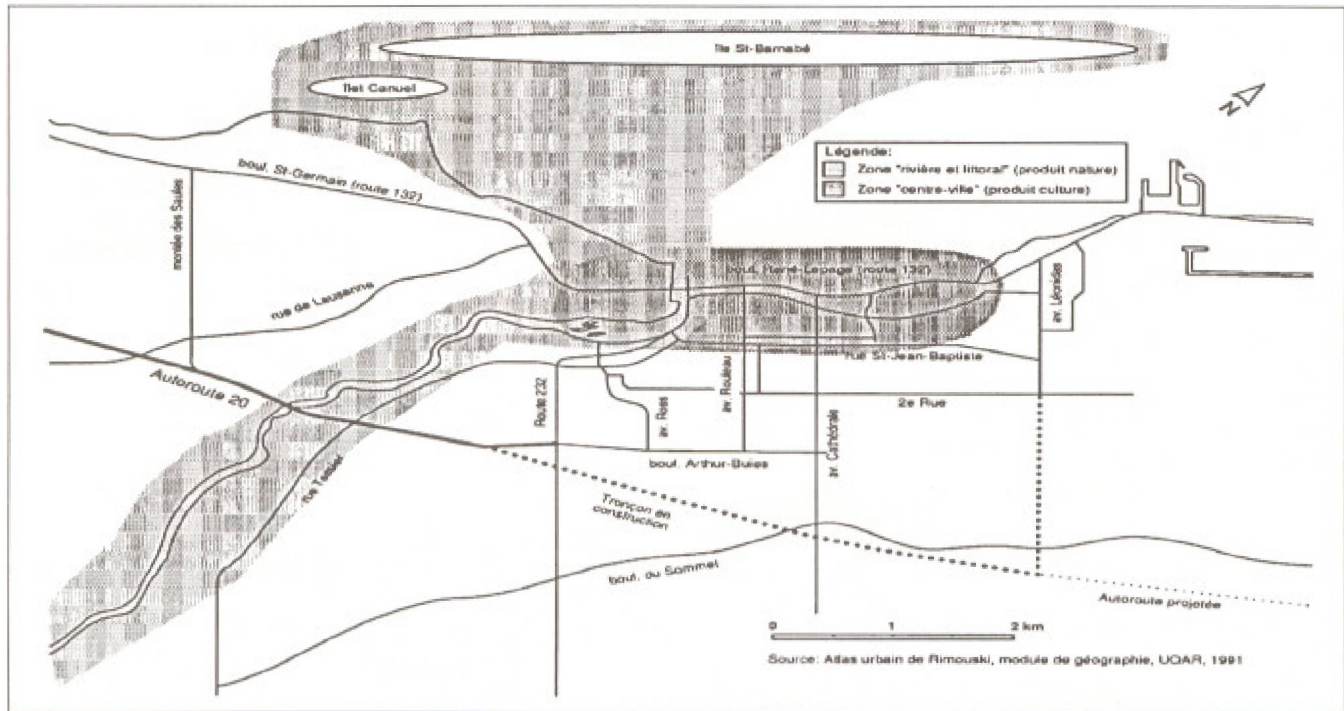
Le centre-ville constitue la deuxième zone géographique avec les limites qu'on lui connaît. La présence dans cette zone d'équipements culturels majeurs (le Musée régional et la future salle de spectacles), de maisons d'enseignement (Institut maritime et Cégep), de la Cathédrale, de la majorité des services tels les établissements hôteliers, les restaurants, les bars et autres services utilitaires pour la clientèle, ainsi que la mise en place récente des Promenades historiques de Rimouski, justifient les efforts pour doter ce secteur d'attraits touristiques.

Ces deux zones géographiques seraient vendues et identifiées comme faisant partie d'un tout appelé *L'espace rimouskois* (voir figure 2).

L'espace rimouskois serait donc caractérisé par une concentration de sites, attraits et services existants qui auront fait l'objet d'améliorations ou tout simplement, de nouveaux produits. Pour les fins du présent article, tous ces sites, attraits et services sont appelés des *projets*.

Comparativement au concept de 1982 où le Centre national d'interprétation maritime (CNIM) constituait l'élément mo-

Figure 2
Carte de l'espace rimouskois



teur, *L'espace rimouskois* permet la vente d'un ensemble de sites, attrait et services ayant une réelle force d'attraction auprès de la clientèle.

Alors que les *projets* de la première zone (rivière Rimouski et littoral) présentent essentiellement l'aspect nature de l'offre touristique rimouskoise, les *projets* de la deuxième zone (centre-ville) sont plutôt du côté de la culture. Le cumul de tous ces *projets* (nature et culture) à l'intérieur de *L'espace rimouskois* constitue sûrement la plus grande force de vente pour les intervenants de l'industrie touristique.

Les projets : brefs aperçus

On compte 15 *projets* à l'intérieur du plan de développement; le tableau 1 présente ces *projets* selon la zone où ils sont situés ainsi que leur possibilité de réalisation dans le temps. Une brève description de chaque *projet* permettra au lecteur de mieux percevoir le degré d'interrelation entre eux et la force d'attraction qui devrait se dégager de la mise en place de cet *espace rimouskois*.

Projet #1 - ZEC Saumon Rivière Rimouski

L'ensemencement de la rivière est commencé depuis quelques années. Après une demande déposée au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le soutien financier obtenu dans le cadre du *Plan de développement économique du saumon*, la rivière Rimouski devenait officiellement une ZEC Saumon au printemps 1993. Il s'agit donc ici de miser sur la réputation de la rivière Rimouski comme rivière à saumon et sur la présence des pêcheurs sportifs de l'extérieur de la région pour vendre les autres sites, attrait et activités aux conjoints et enfants.

Projet #2 - La centrale hydroélectrique

Un groupe de promoteurs travaille présentement à un projet de construction d'une mini-centrale hydro-électrique sur la rivière Rimouski. La préoccupation du milieu touristique face à ce projet consiste surtout à prévoir un concept d'auto-interprétation de l'hydroélectricité en général, et plus spécifiquement, en rapport avec l'expérience de la compagnie Price dans ce

domaine. De plus, il faut s'assurer que la mini-centrale soit accessible à la clientèle touristique par le réseau de sentiers d'interprétation (déjà en place), les pistes cyclables et l'autoroute 20 (voie de contournement).

Projet #3 - Un circuit touristique au centre-ville

Jusqu'à l'été 1991, le seul équipement accessible à la clientèle touristique au centre-ville - et identifié comme tel - était le Musée régional de Rimouski (dans les faits un centre national d'exposition en art contemporain logé dans la première église en pierres de Rimouski).

Toutefois en 1992 et 1993, plusieurs éléments ont changé: 1) le Musée régional de Rimouski a subi une cure de rajeunissement après des travaux majeurs de rénovation; 2) les Amis de l'orgue de Rimouski, avec la collaboration des autorités de la cathédrale, ont offert une visite guidée de celle-ci suivie d'un mini-récital d'orgue; 3) la Fondation de l'Institut maritime du Québec a organisé des visites guidées de cette maison d'enseignement unique au Québec et fina-

TABLEAU 1

Projet	Zone	Dans le temps...
ZEC Saumon Rivière Rimouski	Rivière/littoral	Implantée
Centrale hydroélectrique	Rivière/littoral	En cours d'implantation
Circuit touristique au centre-ville	centre-ville	En phase d'amélioration
Parc Beauséjour	Rivière/littoral	En phase d'amélioration
Sentiers du littoral et de la rivière Rimouski	Rivière/littoral	En phase d'amélioration
Signalisation routière et touristique	Les deux	En phase d'amélioration
Création d'un fonds marketing commun	Triangle	À implanter à court terme
Mise en marché du produit hiver	Triangle	À implanter à court terme
Équipement muséologique	centre-ville	À implanter à court terme
Programme d'animation au centre-ville	centre-ville	À implanter à court terme
Réseau d'informations touristiques	Les deux	À implanter à court terme
Améliorations aux infrastructures et au mobilier urbain	Les deux	À implanter à moyen terme
Ile Saint-Barnabé	Rivière/littoral	À implanter à moyen terme
Réseau régional de pistes cyclables	Triangle	À implanter à moyen terme
Terrain de camping	Rivière/littoral	À implanter à moyen terme

lement, 4) l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski, en collaboration avec la Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, a mis sur pied *Les Promenades historiques de Rimouski*, c'est-à-dire quatre circuits pédestres composés de panneaux d'interprétation, d'un guide d'excursion et d'audio-guides (disponibles à l'été 1994).

Projet #4 - Le parc Beauséjour

Le parc Beauséjour est avant tout un équipement récréatif destiné à la population rimouskoise mais qui profite également aux touristes. Les équipements actuels du parc ne lui confèrent pas de vocation touristique à proprement parler. Toutefois, son emplacement à l'embouchure de la rivière Rimouski, donc près du centre-ville, son utilisation lors de la tenue d'événements spéciaux de même que le développement des différents projets envisagés à l'intérieur de *l'espace rimouskois* pourraient rendre le parc plus attrayant pour la clientèle touristique.

Projet #5 - Sentiers du littoral et de la rivière Rimouski

Il existe présentement trois réseaux de sentiers de randonnée pédestre et de pistes de vélo de montagne. Le premier longe le fleuve Saint-Laurent, le deuxième la rive Ouest de la rivière Rimouski et le troisième, la rive Est de la rivière (à partir des limites

du parc Beauséjour). Il n'existe aucun lien sécuritaire permettant de passer d'un sentier à l'autre, sauf en hiver, alors que la rivière, une fois gelée, relie les deux rives. La réalisation de la mini-centrale hydroélectrique permettrait de créer un lien permanent entre les deux rives de la rivière Rimouski.

Projet #6 - La signalisation routière et touristique

Jusqu'en 1992, peu de sites, attraits et services avaient eu recours au programme de signalisation touristique (panneaux bleus). Cependant, en 1993, trois établissements hôteliers, une galerie d'art, trois musées et sites historiques ainsi qu'un golf ont signé un contrat avec le ministère des Transports. De plus, le recours systématique à l'affichage sur les lampadaires du boulevard qui longe le fleuve et sur ceux de la principale artère commerciale pour publiciser les sites, attraits et événements de Rimouski, devrait être envisagé sérieusement.

Projet #7 - Création d'un fonds marketing commun

Le budget annuel de l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski ne lui permet pas d'effectuer plus de deux ou trois placements publicitaires. De plus, très rarement les intervenants touristiques du

triangle (sites, attraits et services) ont participé conjointement à une quelconque campagne publicitaire. Il est donc prévu la création d'un fonds marketing commun dans lequel les intervenants déposeraient une partie de leur budget publicitaire.

Projet #8 - Mise en marché du produit hiver

Le produit hiver est assez bien développé avec deux centres de ski bien implantés, la Station de ski Val-Neigette et le Parc du Mont-Comi (ce dernier a une portion importante de sa clientèle en provenance des provinces maritimes), le centre de ski de fond *Le Club des raquetteurs*, des sentiers de motoneige sillonnant le *triangle rimouskois* et reliés tant à la piste *Trans-Québec* qu'à la Gaspésie, une entreprise d'excursions en traîneaux à chiens et une autre compagnie exploitant le *Centre de ski à voile de Rimouski* situé sur la partie du fleuve Saint-Laurent entre le centre-ville et l'île Saint-Barnabé.

Le marketing sur les marchés extérieurs se fait à la pièce, activité par activité, et non pas selon un plan d'ensemble. Les intervenants pourraient tirer profit d'une meilleure coordination de leur mise en marché respective; le *triangle rimouskois* y gagnerait en notoriété comme destination pour la pratique de divers sports d'hiver.

Projet #9 - Équipement muséologique

L'absence à Rimouski d'un attrait majeur a toujours été constaté. Cette lacune nous prive de l'élément pouvant générer un plus long séjour chez nous ou tout simplement provoquer l'arrêt. La création d'un équipement de type *musée* ou *centre d'interprétation* basé sur une thématique bien rimouskoise et unique au Québec est présentement envisagée.

Projet #10 - Un programme d'animation au centre-ville

En général, l'animation créée dans une ville de la taille de Rimouski fait partie de l'expérience touristique. En effet, les touristes veulent certes voir des sites et attraits, mais ils veulent également rencontrer des gens du milieu. En ce sens, l'animation, particulièrement dans le centre-ville revitalisé, n'est pas très présente; la centralisation de presque toutes les activités au parc Beauséjour en est imputable.

Il faut donc mettre sur pied un programme d'animation au centre-ville (clowns, spectacles, projections de films en plein air, etc.).

Projet #11 - Le réseau d'information touristique

Construit depuis 30 ans, l'actuel bureau d'information touristique, situé en plein centre-ville, ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle qui l'utilise. De plus, la construction de l'autoroute 20, au sud de Rimouski, oblige l'Office et la Ville à trouver une solution pour offrir de l'information touristique aux automobilistes qui l'emprunteront.

En 1994, des travaux majeurs de rénovation seront apportés au bureau d'information touristique; sa localisation lui permet d'exercer une force de vente pour *l'espace rimouskois*. En plus, les autorités examinent la mise en place d'un *relais touristique* à l'intersection de la route 232 et de l'autoroute 20.

Projet #12 - Améliorations des infrastructures et du mobilier urbain

Aux dires de la clientèle touristique, Rimouski peut être considérée comme une

des plus belles villes du Québec. Toutefois, l'arrivée au centre-ville par la route 132 qui longe le fleuve, débute inévitablement par une série de murs *aveugles*, leurs façades donnant sur l'autre rue. En plus, les visiteurs déplorent le fait que le fleuve ne soit pas plus accessible qu'il ne le faut au centre-ville en raison du muret longeant le boulevard René-Lepage (route 132). Il y aurait lieu d'aménager quelques ouvertures dans ce muret afin de permettre à la clientèle d'être plus *proche* du fleuve.

Projet #13 - L'île Saint-Barnabé

L'île Saint-Barnabé est située directement en face du centre-ville de Rimouski, à quelques kilomètres au large. Le développement de cette île suscite l'intérêt chez plusieurs rimouskois. Tous y voient là le site touristique par excellence. Toutefois, très peu de personnes sont en mesure d'identifier clairement ce qu'on pourrait y faire. Des sentiers certes, mais toutes les îles exploitées du Bas Saint-Laurent en ont.

On peut cependant se demander s'il y a nécessité de trouver une vocation à l'île qui lui soit propre par rapport aux autres îles accessibles au public le long du Saint-Laurent.

Projet #14 - Un réseau régional de pistes cyclables

Que ce soit dans les limites de la ville de Rimouski ou à l'intérieur du *triangle*, la pratique du vélo peut parfois s'avérer hasardeuse. Les routes à emprunter, le flux automobile et plusieurs autres facteurs contribuent à cette situation. La Ville de Rimouski et d'autres municipalités comprises à l'intérieur du *triangle* préparent un projet de réseau régional de pistes cyclables. Il s'agit ici de bien identifier les préoccupations de la clientèle touristique, à savoir que ce réseau desserve obligatoirement les deux zones de *l'espace rimouskois* et les trois pointes du *triangle*.

Projet #15 - Un terrain de camping

Il n'existe plus depuis quelques années de terrain de camping dans les limites de la ville de Rimouski. Après avoir stagné au début des années 1980, la pratique du camping gagne de plus en plus d'adeptes. L'état physique du Camping du Bic ainsi que les

mesures budgétaires en vigueur au gouvernement québécois ne laissent pas beaucoup d'indications quant à la réalisation possible de travaux majeurs sur ce terrain. La présence de ce type d'équipement quelque part à l'intérieur du triangle s'avère nécessaire.

Conclusion

Loin d'être utopique et hors de moyens, le renforcement du rôle de Rimouski au sein du *triangle* peut se faire à moyen terme. Avec la notoriété dont bénéficie présentement la ville comme destination de congrès ainsi que celle du parc du Bic à l'ouest, du Musée de la mer et des Jardins de Métis à l'est, et le Canyon des Portes de l'Enfer au sud, la grande région de Rimouski a les atouts nécessaires pour s'inscrire définitivement sur le circuit traditionnel du Bas Saint-Laurent/Gaspésie. Avant longtemps, le touriste de Montréal qui préparera son voyage vers l'est du Québec aura un itinéraire qui devrait ressembler à peu près à ceci: 1) départ de Montréal en matinée; 2) *un soir* dans la région de Rimouski; 3) un soir à Forillon; 4) un soir à Percé; 5) un soir à Carleton; 6) *un autre soir* à Rimouski; 7) retour à Montréal! †